



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2026

à 19h30

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Catherine BUTET, Charles-Alexandre ORTONNE, Jean-Pierre GIRAUD, Joëlle RUBENS, Catherine BARRIERE, Julien FELLOTT, David THOMASSET, Karine BOUDOT, Sylviane AULAS, Priscille DU MANOIR, Hugues FELLOTT, Françoise BRANCIARD

Absents : Marjorie GRIERE-FURTAK (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)
Didier COMBIER (a donné pouvoir à Joëlle RUBENS)
Béatrice BOUGAIN

Secrétaire de séance : Karine BOUDOT

Avant de débiter la séance, il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour un deuxième point intitulé « délibération – Parcelles appartenant aux consorts Branciard »

Le compte-rendu du Conseil municipal du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Désaffectation et déclassement de la voie communale VC6 classée dans le domaine public – Chemin du Mathy

Madame Elodie PIVETEAU et Monsieur Jérémy DUMORD souhaitent acquérir 1 260 m² de la voie communale VC6 qui mène à leur habitation. Cette opération s'effectuera au prix de 1€ le m² pour un montant total de 1 260 € et pourra être réalisée sans recours à enquête publique puisqu'elle ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Le vote pour valider cette opération révèle onze voix exprimées en faveur de cette décision et une abstention.

2. Délibération – Parcelles appartenant aux consorts Branciard

Cette délibération annule la délibération n° 03-16-01-2025 du 16 janvier 2025.

Madame le Maire explique que la commune ne souhaite pas acquérir à l'euro symbolique les parcelles C575 de 41m² et C577 de 52m² d'une superficie totale de 93m² dont les consorts Branciard sont propriétaires. Les parcelles sont situées « Route de la Croix de Fer » à Rivolet.

Le Conseil accepte à l'unanimité des votants de ne pas acquérir lesdites parcelles. Madame Françoise BRANCIARD ne prend pas part au vote puisqu'elle se trouve personnellement concernée par ce sujet.

3. Tour des commissions

3.1. Commission « Environnement »

Trois nichoirs à chauve-souris donnés par l'association DIM sont à installer sur la commune.

3.2. CCAS

La distribution du colis aux aînés a eu lieu le samedi 19 décembre 2025. Le traditionnel repas des anciens est prévu le samedi 28 février 2026.

Les activités physiques adaptées (APA) et la sophrologie financées par l'Agglo ont plu et suscité beaucoup d'intérêt. 14 personnes souhaitent s'inscrire aux prochaines séances d'APA. Chaque séance coûterait 5€ et le projet sera porté par l'ASL.

3.3. Commission « Ecole »

Aujourd'hui, 54 enfants sont scolarisés à l'école de Rivolet. Un point va être fait sur les futurs effectifs sachant qu'en dessous de 51 élèves, il y a un risque de fermeture de classe.

3.4. Commission « Gestion du Personnel »

Deux candidats vont être rencontrés pour le poste de cantonnier.

4. Informations et questions diverses

4.1. Ultra Beaujolais Villages Trail

La commune de Rivolet sera traversée par des portions de parcours de ce trail organisé le 25 et 26 septembre 2026 par l'UBVT de Le Perréon. A Rivolet, le passage sera le 26 septembre à partir de 9h environ jusqu'à 23h.

4.2. Violences en milieu rural

Madame Sylviane AULAS et Monsieur Hugues FELLOTT souhaite que la commune sensibilise la population sur les violences en milieu rural. Des actions de prévention peuvent être menées, telles que la pose d'affiches/prospectus sur le sujet, la formation des élus...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.